



Dans ce numéro :

Protection du pouvoir d'achat : dernier droit avant la manif!	1
L'AREQ au Parlement des sages	2
Robert Gaulin siègera de nouveau au C.A. de la CARRA	2
À surveiller à l'AREQ en septembre	3
Montre-moi... « Trois jours chez les vieux »	3
Nos comités à pied d'œuvre	4
Projets <i>L'AREQ en action</i> : le formulaire sur le Web	4

Protection du pouvoir d'achat : dernier droit avant la manif!

C'est dans moins d'un mois, soit le mercredi 30 septembre prochain, que les personnes retraitées de l'État manifesteront massivement devant l'Assemblée nationale pour obtenir une table de travail afin de discuter de la protection de leur pouvoir d'achat.

Des milliers de membres de l'AREQ, de même que d'autres associations, sont attendus en provenance de l'ensemble des régions du Québec pour inciter la présidente du Conseil du trésor à s'asseoir avec les associations de personnes retraitées, comme son parti s'y était engagé en campagne électorale.

Au menu de cette mobilisation : chants, discours, mise en scène et déploiement de banderoles et de pancartes pour signifier au gouvernement que les personnes retraitées n'entendent pas baisser les bras.

Plus de détails concernant le déroulement de cette manifestation organisée par l'AREQ seront communiqués régulièrement au www.araq.qc.net.



D'ici là, les personnes présidentes des secteurs et des régions ainsi que les responsables du dossier de l'indexation des régimes de retraite seront souvent informés des détails logistiques par le biais de bulletins « En route vers la manif » expédiés par courriel.



L'AREQ au Parlement des sages

Encore une fois cette année, l'AREQ sera bien représentée au Parlement des sages. Rappelons que cette simulation des travaux de l'Assemblée nationale, qui se déroulera du 9 au 11 septembre, est organisée par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) avec la collaboration de l'Assemblée nationale et de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Composé de femmes et d'hommes à la retraite ou à la préretraite provenant de toutes les régions du Québec, le Parlement des sages met en évidence les préoccupations des citoyens de 50 ans et plus, leur fait connaître les étapes du processus législatif, ainsi que le rôle du député.

Au cours de leurs trois jours de travaux parlementaires, nos « députés en herbe » auront du pain sur la planche : réaction au discours d'ouverture, période de questions et de réponses orales, étude et adoption de projets de loi, présentation de motions, dépôt de pétitions, etc.

La présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas, remplira les fonctions de chef de l'opposition officielle. Elle siègera pour le Parti écologiste en compagnie de Maryvonne Thébault, Nicole Patry-Lisée, Carmelle Périgny et Pierre Haché. Lise Lapointe représentera pour sa part le gouvernement issu du Parti interventionniste. Enfin, chez le Parti autonomiste, on retrouvera Henriette Véronneau, Louise Rollin et Aline Savoie.

Les travaux du Parlement des sages seront diffusés sur le site Internet et sur le Canal de l'Assemblée nationale. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le www.assnat.qc.ca/fra/education/parlementsages/index.html.



Robert Gaulin siègera de nouveau au C. A. de la CARRA

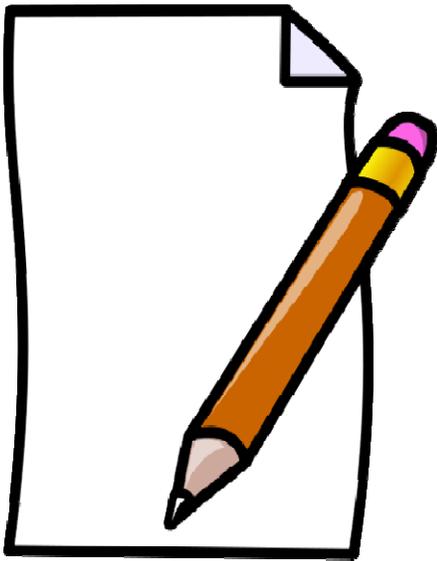


L'ancien premier vice-président de l'AREQ (2003-2008), Robert Gaulin, vient d'être nommé de nouveau membre du conseil d'administration de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Cette nomination a été entérinée par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec lors de sa séance du 19 août dernier.

Le C. A. de la CARRA est composé de quinze membres nommés par le gouvernement. Il a notamment pour fonction d'adopter le plan stratégique, le plan d'action et la déclaration de services de la CARRA et d'approuver les états financiers des régimes de retraite.

Ainsi, Robert Gaulin pourra mettre à profit sa grande expertise et faire valoir le point de vue des personnes retraitées au sein de l'un des plus importants administrateurs de régimes de retraite au Canada, qui dessert plus d'un million de participants et de prestataires ainsi que près de 1 500 employeurs des secteurs public, parapublic, municipal et supramunicipal.

À surveiller à l'AREQ en septembre



8 septembre

- ✓ Comité national environnement et développement durable

9-10 septembre

- ✓ Comité national des finances

10 septembre

- ✓ Comité de suivi du projet SIRA (p.m.)

10-11-12 septembre

- ✓ Parlement des sages

11 septembre

- ✓ Comité national de la condition des hommes
- ✓ Comité national de la retraite

14 septembre

- ✓ Planification et évaluation du magazine *Quoi de neuf*
- ✓ Groupe de travail des associations de retraités (GTAR)

16 septembre

- ✓ Correction du magazine *Quoi de neuf*

15-16-17 (a.m.) septembre

- ✓ Conseil d'administration

17 (p.m.)-18 septembre

- ✓ Comité des Statuts

21 septembre

- ✓ Comité national des communications

22 septembre

- ✓ Comité national de la condition des femmes

23 septembre

- ✓ Vérification finale du magazine *Quoi de neuf*

30 septembre

- ✓ Manifestation pour la protection du pouvoir d'achat

Montre-moi... « Trois jours chez les vieux »

L'émission Montre-moi, diffusée sur TV5, présentera de nouveau le 15 septembre prochain à 22 h 30, un documentaire intitulé « Trois jours chez les vieux ». Dans ce documentaire d'une demi-heure, Pascal Veilleux, 31 ans et ingénieur industriel à la fine pointe de la technologie, voit les personnes âgées comme des gens qui regardent s'écouler leur vie en se berçant. Une immersion dans le quotidien d'un octogénaire dynamique le fera réfléchir sur les fondements de ses préjugés. À travers les activités du quotidien de Gilles Tittley, Pascal découvrira qu'être « vieux » ne signifie pas être inutile pour la société. De la promenade quotidienne, à la messe dominicale en passant par la visite du complexe pour personnes retraitées, Gilles et Pascal auront des discussions sur le vieillissement. Les échanges seront à la fois touchants, directs et teintés d'humour.

Pour plus de détails : www.tv5.ca/emissions/montre-moi-100148797/trois-jours-chez-les-vieux-100148798.html.

AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 52 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

COORDINATION :

Dominic Provost

Conseiller en communication

provost.dominic@csq.qc.net

CONCEPTION :

Martine Faguy

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes

faguy.martine@csq.qc.net



Nos comités à pied d'œuvre

Deux comités de l'AREQ se sont réunis depuis la parution du dernier bulletin *Le Focus*. En voici les résumés :

Comité de l'environnement et du développement durable (9 juin) :

Les membres du comité ont effectué un retour sur la rencontre des responsables régionaux tenue le 4 février 2009. Ils ont aussi dressé un bilan de la première année du triennat. Enfin, ils ont discuté des initiatives réalisées dans les secteurs et les régions.

Comité national de la retraite (27 août 2009) :

Les membres du comité ont consacré l'essentiel de leurs travaux au suivi de la préparation de la manifestation du 30 septembre prochain concernant la protection du pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État. Ils ont aussi discuté de la négociation qui s'amorce pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, et ce, en lien avec le dossier retraite. Enfin, ils ont été informés à propos des récentes rencontres du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR).

Projets *L'AREQ en action* : le formulaire sur le Web

Veillez prendre note que le formulaire de présentation des projets *L'AREQ en action* 2009-2010 est désormais disponible sur le site Internet de l'AREQ (en cliquant sur l'onglet rouge prévu à cette fin, à droite de la page d'accueil).



Rappelons que ce programme vise à soutenir les secteurs dans la réalisation d'activités axées sur la mise en oeuvre du plan d'action 2008-2011. Plus spécifiquement, les visées du programme sont : de rassembler les membres, de favoriser la mise en oeuvre de projets mobilisateurs, de susciter la créativité et l'innovation des milieux et d'accroître la visibilité de l'Association.